

DÉPARTEMENT-RÉGION
DE LA GUADELOUPE



Date de convocation :

Le 16 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

4^{ème} séance

Séance du 23 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le vendredi 23 juin, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 10 heures 00 minutes, s'est tenu à la fois en présentiel à la salle du conseil communautaire (siège administratif, 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, le président.

Etaient présents : 33 conseillers communautaires

Président : M. Eric JALTON

Vice-présidents : M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président)- Mme Eliane GUIOUGOU* (6^{ème} vice-présidente)- Mme Francesca FAITHFUL* (9^{ème} vice-présidente)- M. Chazy CIRANY* (10^{ème} vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO* (11^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)- M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : M. Georges DAUBIN*- M. Jean-Luc CELIGNY- Mme Lyliane PIQUION

Autres conseillers communautaires : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS*- Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS*- Mme Johane DAHOMAIS*- M. Justin DESSOUT- Mme Sandra ENJARIC*- M. Fred EUSTACHE- Mme Jaqueline FAVORINUS*- Mme Maddly GARGAR- M. Fulbert HENRY- M. Joseph LEE*- M. Michel MADO*- Mme Marie-Andrée MANDIL*- Mme Magaly MARCIN*- M. Fabert MICHELY- Mme Marie-Camille MOUNIEN*- M. Alix NABAJOOTH- M. Rosan RAUZDUEL*- M. Olivier SERVA- Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE- Mme Nadège THEOPHILE*- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS*- M. David DAMPIED

Nombre conseillers :

En exercice : 48

Présents : 33 (dont 18 en visioconférence*)

Votants : 38 (dont 5 pouvoirs)

▪ Dont pour : 38

▪ Dont contre : 0

▪ Dont abstention : 0

Secrétaire de séance :

Mme Maddly GARGAR

Délibération n°2023.06.04/440

Remplacement d'un élu communautaire au sein du comité syndical du SYVADE de Guadeloupe

Rapporteur

M. Dominique BIRAS

Vice-président délégué aux interventions communautaires relatives au traitement et à la valorisation des déchets

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le : 06 JUIL. 2023

- publication sur le site internet ou notification, le : 18 JUIL. 2023

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 5

Vice-présidents : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président) à M. Justin DESSOUT

M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président) à Mme Marie-Andrée MANDIL

Autre membre du bureau : Mme Laisely PARAT-EDOM à Mme Nadège THEOPHILE

En cours de séance :

Vice-président : M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président) à M. Joseph LEE

Autre conseiller communautaire : M. Alain SOREZE-EUGENE à Mme Maddly GARGAR

Nombre de conseillers absents excusés : 8

Vice-présidents : M. Georges BREDET (5^{ème} vice-président)- Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)

Autre membre du bureau : Mme Tania GALVANI

En cours de séance :

Vice-présidente : Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4^{ème} vice-présidente)

Autres membres du bureau : Mme Renée-George NABAJOOTH-DELOUMEAUX- M. William SURDIN

Autre conseiller communautaire : M. Dominique THEOPHILE

Nombre de conseillers absents non excusés : 2

Autres membres du bureau : Mme Corinne PETRO- M. Pierre THICOT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le code général des collectivités territoriales, en particulier son article L.5721-2 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté d'agglomération ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU** la délibération du conseil communautaire n°2016.11/11/352 du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la lettre de démission du comité syndical du SYVADE de la Guadeloupe de Monsieur Harry DURIMEL, datée du 24 avril et reçue le 2 mai 2023 ;

Considérant le rapport du président ;

Considérant la décision, à l'unanimité, du conseil communautaire de voter à main levée ;

Après en avoir délibéré ;

Après appel à candidatures ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1- D'abroger la délibération n°2020.09.05/69 modifiant la représentation de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence au sein du comité syndical du SYVADE de la Guadeloupe, votée par le conseil communautaire le 11 septembre 2020.

ARTICLE 2- De fixer comme suit, pour la durée du mandat, la représentation de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence au sein du comité syndical du SYVADE de la Guadeloupe :

11 titulaires :

- M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président de CAP Excellence)
- M. Claude COMBE (Conseiller municipal de la ville des Abymes)
- M. William SURDIN (Autre membre du bureau communautaire)
- Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS (Conseillère communautaire)
- Mme Roselyne, Nadeige ROUSSEAU (Conseillère municipale de la ville des Abymes)
- M. Fulbert HENRY (Conseiller communautaire)
- Mme Jacqueline FAVORINUS (Conseillère communautaire)
- Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente de CAP Excellence)
- M. Chazy CIRANY (10^{ème} vice-président de CAP Excellence)
- Mme Tania GALVANI (Autre membre du bureau communautaire)
- Mme Marie-Andrée MANDIL (Conseillère communautaire)

11 suppléants :

- M. Alix NABAJOH (Conseiller communautaire)
- Mme Laisely PARAT-EDOM (Autre membre du bureau communautaire)
- M. Eric CELINAIN (Conseiller municipal de la ville des Abymes)
- M. Come Philibert MOUEZA (Conseiller municipal de la ville des Abymes)
- M. Jocelyn BOUBOUNE (Conseiller municipal de la ville des Abymes)
- M. Jean-Luc CELIGNY (Conseiller communautaire)
- Mme Corinne PETRO (Autre membre du bureau communautaire)
- Mme Danila BAZILE-CHALUS (Conseillère communautaire)
- M. Fred EUSTACHE (Conseiller communautaire)
- M. Alex AUCAGOS (Conseiller municipal de la ville de Pointe-à-Pitre)
- M. Badi FADDOUL (Conseiller municipal de la ville de Pointe-à-Pitre)

ARTICLE 3- D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4- Le président, le directeur général des services de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre aux représentants de CAP Excellence au conseil syndical du SYVADE de Guadeloupe ainsi qu'à Monsieur le président du SYVADE.

Elle peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97 100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 06 JUIL. 2023



Le président

Eric JALTON

La secrétaire de séance

Maddly GARGAR

- Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le 06 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 18 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 18 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 18 JUIL. 2023
- Délibération transmise aux représentants de CAP Excellence au conseil syndical du SYVADE, le 18 JUIL. 2023
- Délibération transmise à Monsieur le président du conseil syndical du SYVADE, le 18 JUIL. 2023

